Nº 17

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 5 FÉVRIER 1960

Onze heures du matin

PRIÈRE

Quinze pétitions introductives de bills privés sont présentées, suivant les dispositions de l'article 70(1) du Règlement.

Un message est reçu du Sénat afin d'informer cette Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le bill suivant, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill S-8, Loi concernant la British and Foreign Bible Society in Canada.— M. Morton.

Ledit bill est réputé avoir été lu pour une première fois, et sa deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre, suivant les dispositions de l'article 103(2) du Règlement.

Sur motion de M. Pallett, appuyé par M. Ricard, il est ordonné,—Que le nom de M. Peters soit substitué à celui de M. Howard sur la liste des membres du comité permanent des chemins de fer, des canaux et des lignes télégraphiques.

Avec le consentement unanime, M. Hees, appuyé par M. Balcer, propose,— Que le comité permanent des chemins de fer, des canaux et des lignes télégraphiques soit autorisé à examiner la perception du péage au pont Jacques-Cartier, à Montréal (Québec), et au pont Victoria, à Montréal (Québec).

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.